



Luxembourg, le 06 JAN. 2017

**Monsieur Fernand Etgen
Ministre aux Relations avec
le Parlement**

**Service Central de Législation
43, boulevard F.D. Roosevelt
L – 2450 Luxembourg**

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous communiquer en annexe la réponse à la question parlementaire N° 2583 du 23 novembre 2016 de Monsieur le député Max Hahn, concernant les projets pilotes de « vague verte », tout en vous priant de bien vouloir en assurer la transmission à Monsieur le Président de la Chambre des Députés.

Recevez, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

**François Bausch
Ministre du Développement durable
et des Infrastructures**

**Réponse de Monsieur François BAUSCH, Ministre du Développement durable et des
Infrastructures à la question parlementaire N° 2583 du 23 novembre 2016
de Monsieur le Député Max Hahn**

Dans sa question parlementaire, l'honorable député voudrait avoir des informations supplémentaires concernant les projets-pilotes pour les installations de feux tricolores coordonnés situées sur le réseau routier étatique.

Tels qu'expliqué dans la réponse à la question parlementaire N° 2471 du 14 octobre 2016, deux projets-pilotes de coordination de feux tricolores sont actuellement en cours de planification.

Le projet-pilote dans la traversée de Bascharage prévoit l'équipement de toutes les intersections principales et les passages pour piétons sur la N5 avec des feux tricolores et ceci entre le rond-point « Biff » et la sortie de la localité en direction de Schouweiler. Ces installations de feux tricolores vont être installées dans le but de fluidifier le trafic et, par conséquent, contribuer à la diminution des émissions de NO₂ qui dépassent actuellement largement les valeurs limites de la directive européenne 2008/50/EC. Les préparations pour le dossier de soumission sont actuellement bien avancées et il est prévu de lancer l'appel d'offres pour le volet génie civil et génie technique en 2017.

Le projet-pilote sur la N6 entre la Ville de Luxembourg et Capellen prévoit lui aussi l'équipement des intersections principales sur la section de Strassen jusqu'à Bertrange et sur la section de Mamer à Capellen. Pour ce projet, les études sommaires pour le génie civil, le génie technique ainsi que le volet ingénierie de trafic ont débuté récemment. La mise en œuvre de l'intégralité de ce projet-pilote dépend également de la coopération des communes concernées vu que les installations de feux tricolores existantes des communes devraient par après être exploitées par l'Administration des ponts et chaussées.

Il est prévu qu'après le retour d'expériences de ces deux projets-pilotes, d'autres tronçons de feux tricolores coordonnés seront réalisés sur les principales pénétrantes des grands pôles de développement. Nonobstant de ce planning, l'Administration des ponts et chaussées est déjà en train de réaliser des installations propres de feux tricolores ou de récupérer des installations existantes des communes sur les points stratégiques du réseau routier de l'Etat qui pourront par après facilement être intégrées dans le système de feux de signalisation coordonnés.

Les traversées de Schouweiler et de Dippach pourraient être équipées par un tel système de feux tricolores coordonnés dans une phase ultérieure, ce qui nécessiterait par contre l'équipement de toutes les intersections principales et des passages pour piétons sur cette section avec des feux tricolores ainsi qu'à première vue le réaménagement du giratoire N13/N5 en carrefour en croix simple.

Néanmoins, l'Administration des ponts et chaussées a procédé dans les dernières années à la réalisation de mesures dans ces traversées de la route N5 afin d'optimiser la situation de trafic aux points journalières et ceci surtout pour les transports en commun routiers, tels que la prolongation du couloir bus à Schouweiler et la réalisation de deux installations de feux tricolores à Schouweiler, voire à Dippach. De plus, une étude de trafic est actuellement en cours auprès de l'Administration des ponts et chaussées afin d'optimiser le réseau routier étatique existant sur le territoire de la Commune de Dippach, ceci en vue de l'évolution de trafic pronostiquée sur cet axe routier principal et pour lequel certaines des solutions évoquées par l'honorable député vont être analysées.